

RECHERCHE !!!

Psychomotricien(ne) ou Ergothérapeute, Coordonnateur de l'ESPrévE (Equipe Spécialisée en Prévention Inter-EHPAD)

Vous êtes psychomotricien(ne) ou ergothérapeute intéressé(e) par les **challenges et les projets innovants** : alors ce poste est fait pour vous !



Allier l'exercice de votre métier associé à la fonction de coordonnateur d'une ESPrévE sont les prérequis du succès de ce projet ambitieux !

L'**ESPrévE** du **GHLH** (Groupe Hospitalier Loos Haubourdin), en partenariat avec le CHU de Lille, est une **équipe pluridisciplinaire** de prévention intervenant au sein des EHPAD du territoire Lille Métropole pour soutenir les équipes de **43 EHPAD** dans leurs missions de prévention auprès des personnes âgées afin de préserver l'autonomie et la qualité de vie des résidents.

Cette mission financée par l'Agence Régionale de Santé (ARS) Hauts-De-France est prévue pour une durée **expérimentale de 3 ans**. Elle peut, selon ses résultats, être prorogée et/ou adaptée.

Psychomotricien(ne) ou ergothérapeute au profil atypique ou en devenir, une démarche de formation en **qualité** (notamment ingénierie de projet) ou de formation « **cadre** » sera appréciée.

Description du poste

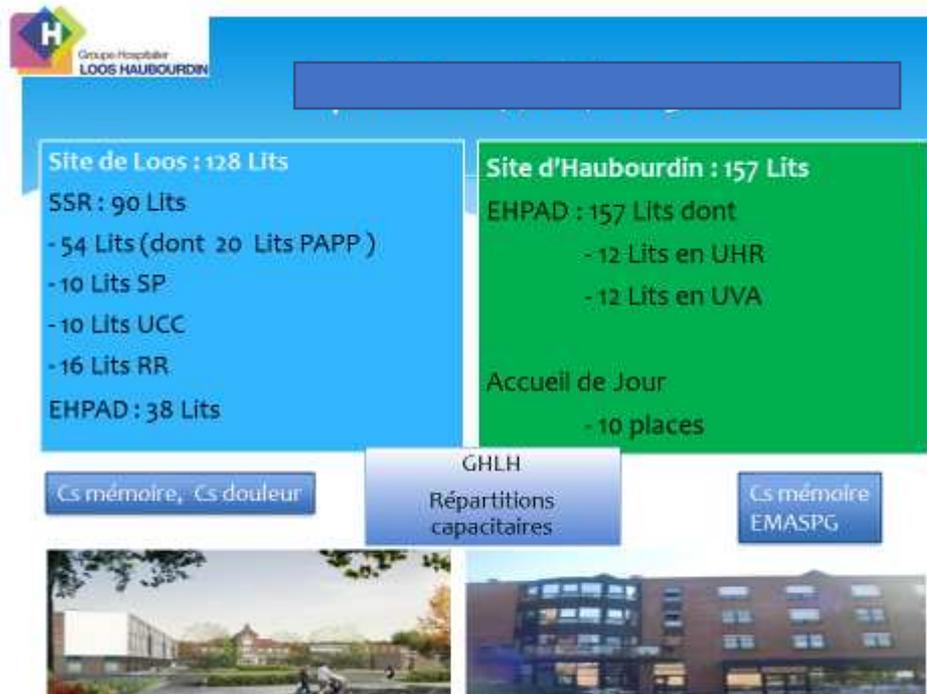
SOMMAIRE

- 1- PRESENTATION DU GHLH
- 2- MISSIONS DE L'ESPrévE
- 3- COMPOSITION DE L'EQUIPE
- 4- LIENS HIERARCHIQUES ET FONCTIONNELS
- 5- HORAIRES
- 6- QUALIFICATIONS
- 7- DOMAINE D'ACTIVITE
- 8- COMPETENCES REQUISES
- 9- QUALITES
- 10- EVALUATION

1) Présentation du GHLH

Le Groupe Hospitalier Loos Haubourdin est un **établissement public de santé** de taille intermédiaire et pratiquement exclusivement **gériatrique**.

Il compte **295** lits et places.



Le GHLH est un établissement dynamique !

Plusieurs objectifs du Projet d'Établissement 2018/2022 du GHLH sont en cours de développement, notamment ceux relatifs à l'objectif de devenir « établissement ressource » pour les EHPAD du territoire Lille-Métropole-Flandres-Intérieure.

Ainsi par exemples, le GHLH porte les projets suivants :

- **ASSURE** (Amélioration des Soins d'Urgence en EHPAD) dispensé dans 600 Ehpads de la région Haut-de-France et en cours de diffusion sur le territoire national.

Pour 2020, ASSURE se déploie auprès des SSIAD, IFSI, IFAS et IFCS.

- **Télé médecine en EHPAD** (en tant que dispensateur pour les soins palliatifs et bénéficiaire pour la psychogériatrie, dermatologie et plaie complexe et cardio-gériatrie). Autorisation novembre 2019.
- **AMIE** (Astreintes Mutualisées d'IDE en EHPAD) pour 6 EHPAD. Autorisation le 15 novembre 2019. Mise en œuvre 01/01/2020.

2) Les missions du Coordonnateur Psychomotricien(ne)/Ergothérapeute de l'ESPrévE

Le coordonnateur participe à la mise en place, l'accompagnement et le suivi de projets de prévention au sein des EHPAD. **Il a un rôle de cadre/gestionnaire de proximité d'équipe.** Il est supervisé par un Cadre Supérieur de Santé et la Direction du GHLH.

Il use aussi de ses compétences et connaissances acquises de par sa formation initiale et sa pratique du métier de Psychomotricien(ne) et/ou Ergothérapeute.

Celles-ci seront notamment mises à profit dans l'analyse des situations, des besoins en formations des EHPAD, des conseils et l'élaboration d'outils-standards.



Les missions de l'ESPrévE pour ces 3 années portent sur les besoins en EHPAD en matière de prévention des risques : chute / mobilité, dénutrition / déshydratation, troubles de déglutition, contentions, escarres, risques infectieux, maladie de Parkinson et sarcopénie.

L'ESPrévE accompagne les structures dans l'élaboration du diagnostic interne et les aide dans le choix des axes prioritaires de prévention à développer en s'appuyant notamment sur l'existant comme le projet d'établissement, le projet médical... et sur les professionnels soignants des EHPAD, en particulier le médecin coordonnateur et l'IDEC.

Le coordonnateur participe activement à la mise en place d'outils dont l'utilisation d'un kit mis à disposition par l'ARS pour favoriser l'inclusion de la prévention dans le quotidien des EHPAD.

Les travaux de construction des outils de l'ESPrévE se déroulent du 01/01/2020 au 31/05/2020. Le démarrage de l'ESPrévE est prévu pour le 01/06/2020.



3) La composition de l'ESPrévE

- 100% Psychomotricien(ne)/Ergothérapeute Coordonnateur
- 30 % de temps de secrétariat
- 50% EAPA
- 50% Diététicienne
- Une vacation de Médecin

Les professionnels de l'ESPrévE sont mobiles et disposent à cette fin des équipements nécessaires (voiture, bureaux, ordinateurs, téléphones, etc.)

4) Liens hiérarchiques et fonctionnels

En interne

- Directrice GHLH
- Cadre Supérieure de Santé
- Médecin membre de l'ESPrévE
- Les autres professionnels de l'ESPrévE

En externe

- Les EHPAD du territoire et les professionnels rattachés (En particulier du référent prévention s'il a été désigné)
- Les professionnels des autres ESPrévE
- Tout autre professionnel ou structure pouvant participer à la dynamique de l'ESPrévE et ou au développement de la prévention individuelle (voir acteurs du territoire type : MAIA, réseaux, etc.)

5) Les horaires

Le coordonnateur est à 37h (avec RTT. Voir si 39h seraient préférables par la suite).

Du lundi au vendredi.

8H30 – 13H00 / 14H00 – 17H00

6) Les qualifications

Diplôme d'état d'ergothérapeute

Ou

Diplôme de psychomotricien(ne)

Appréciés :

- Diplômes Qualité (ILIS)
- Formation Cadre

7) Le domaine d'activité

✓ Déploiement de l'ESPréVE

- Participe à l'ensemble des formations programmées par l'ARS pour l'ensemble des ESPréVE labellisées
- Participe à la rédaction et à la diffusion des outils standards de gestion et d'intervention ainsi que ceux relatifs à la communication pour promouvoir l'action de l'ESPréVE
- Participe aux réunions de lancement de l'ESPréVE regroupant tous les EHPAD du territoire
- Recueille et élabore la synthèse des auto-diagnostics adressés aux EHPAD du territoire
- Collabore, si nécessaire, à l'élaboration du diagnostic interne des structures
- Repère les axes d'amélioration potentiels au sein des EHPAD
- Anime des réunions au sein des structures pour expliquer le rôle de l'ESPréVE et impulse la mise en place d'actions de prévention
- Ecoute les suggestions des équipes et adapte son plan d'intervention en fonction des besoins recensés
- Propose à l'EHPAD une feuille de route pour mener à bien les actions de prévention

✓ Organisation de l'activité

- Planifie ses interventions en respectant les besoins des EHPAD
- Gère un calendrier d'interventions en veillant à être équitable entre chaque structure
- Organise en collaboration avec les Directions des rencontres avec le personnel des EHPAD
- Oriente les structures vers des programmes de prévention existants sur le territoire ou vers des personnes ressources
- Veille à la mise en place et au suivi des actions de prévention proposées (visites sur sites, appels téléphoniques...)
- Fait évoluer les méthodes de travail et les techniques utilisées

- Gère les outils qui lui sont mis à disposition (kit de prévention), les met à jour et les fait évoluer
- Contribue au développement de la prévention individuelle et collective en aidant les professionnels d'EHPAD à se former, à développer des actions adaptées, à anticiper les risques des résidents
- Propose aux professionnels des pistes de réflexion sur la place des soins de préventions et sur les différents aspects de l'accompagnement global
- Participe si besoin aux instances au sein des structures
- Participe à l'élaboration des indicateurs qualité et en assure la collecte et l'analyse

✓ **Gestion et reporting**

- En collaboration avec la Cadre Supérieure de Santé, participe à la prévision de l'activité et aux interventions à réaliser
- Elabore un suivi d'activité selon les outils proposés par l'ARS
- Rend compte à la Direction de ses interventions



8) Les compétences requises

- Expérience de terrain nécessaire
- Expertise en gériatrie (connaissance du public en EHPAD appréciée)
- Connaissance des politiques qualité et gestion des risques
- Capacité d'analyse et force de propositions
- Capacité à impulser une dynamique au sein d'un collectif

9) Les qualités

- Autonomie
- Esprit d'initiative
- Ecoute
- Capacité de négociation
- Communication / Médiation
- Animation de groupe / Animation de réunion
- Capacités rédactionnelles
- Aisance à l'oral
- Patience / Bienveillance

10) L'évaluation

Un entretien de suivi annuel est réalisé par la Cadre Supérieure de Santé, le Médecin membre de l'ESPrévE et la Direction.